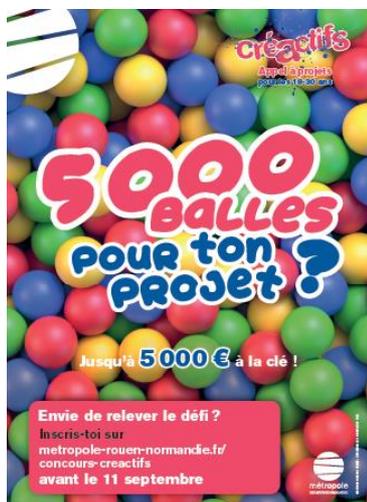


## #CRÉACTIFS

### Inventivité et perspicacité des 18-30 ans : 40 000€ pour soutenir les 9 projets lauréats de l'édition 2020

La 12<sup>ème</sup> édition du concours Créactifs, organisé par la Métropole Rouen Normandie, est prometteuse ! 9 lauréats ont décroché un financement allant de 3 000 à 5 500€ selon l'ampleur de leur projet. Ces projets ambitieux, éco-citoyens, témoignent une nouvelle fois de l'envie et du talent des jeunes habitants du territoire et visent à dessiner un territoire encore plus respectueux des principes du développement durable.

Pour Mélanie Boulanger, Vice-Présidente en charge de la jeunesse, de la vie étudiante, de l'enseignement supérieur et de la recherche et membre du jury : « le concours Créactifs est un exemple du soutien de la Métropole Rouen Normandie à l'égard des jeunes du territoire et récompense leur créativité, leur inventivité et leur dynamisme. Au fur et à mesure des éditions, le jury découvre des projets toujours aussi riches, toujours aussi audacieux, toujours aussi sérieux. J'ai même le sentiment que le niveau de l'édition 2020 était particulièrement relevé ! ».



Véritable coup de pouce aux jeunes, le concours Créactifs, lancé par la Métropole en 2009, soutient des initiatives éco-citoyennes en finançant des projets :

- présentés par des jeunes de 18 à 30, seuls ou en groupe,
- qui habitent la Métropole ou dont le projet concerne notre territoire,
- et qui portent un projet novateur, prenant pleinement en compte le développement durable et s'inscrivant dans l'un des domaines des compétences de la Métropole. Développement économique, environnement, services publics (mobilité, eau, assainissement, déchets), solidarité (politique de la ville, insertion des publics en difficulté, lutte contre les discriminations, égalité entre les femmes et les hommes, promotion de la santé...), culture, tourisme, habitat, enseignement supérieur, recherche, coopération décentralisée ... les sujets concernés sont vastes.

Ce concours permet aux jeunes de participer activement à la vie de la collectivité, favorise l'égalité des chances et leur donne l'opportunité d'avoir un financement pour leur projet. La Métropole récompense à hauteur de 5 000 € maximum chaque projet lauréat. Afin de favoriser l'émergence des projets contribuant au développement des quartiers prioritaires de la ville\* (QPV) et territoires de veille (TV), le jury peut accorder une prime complémentaire pouvant atteindre 2500 € aux lauréats domiciliés dans un QPV ou un TV ou dont les projets visent directement le développement de ces quartiers ou territoires. Le Concours Créactifs mise aussi sur des valeurs citoyennes, c'est ainsi qu'en échange du prix versé, le jeune lauréat s'engage à réaliser une action bénévole qui profitera à la collectivité.

Pour cette nouvelle session 2020, 34 dossiers ont été déposés, tous créatifs, originaux et témoignant de la vitalité et de l'engagement des jeunes du territoire. **9 lauréats ont été désignés par le jury, soutenus à hauteur de 40 000€ par la Métropole dont 1 500€ de prime Quartier Prioritaire de la Ville (QPV).**

Créactifs est un concours plébiscité depuis le début par les jeunes métropolitains : **325 dossiers ont été déposés** depuis la création du concours, **108 projets ont été récompensés**, pour près de **585 000€ investis** dont 115 000 € pour la Caisse des Dépôts et Consignations et 8 500 € pour la Prime QPV. Des projets variés, dont plus de la moitié représentent des créations d'entreprises, des entreprises qui fonctionnent et qui malgré, leur jeune âge et un contexte économique difficile créent des emplois. Preuve de la solidité des propositions : **sur l'ensemble des projets soutenus depuis 2009, 84 ont été menés à terme avec 70 créations d'activités, les autres sont en très bonne voie.**

### Les projets lauréats 2020

**Anne VANHOVE (30 ans – Petit-Quevilly) : 5 500€ de la Métropole Rouen Normandie dont 500€ pour la prime complémentaire QPV**

>**Création d'entreprise / « Un cheval dans ma ville »** : médiation auprès de divers publics (scolaire, périscolaire, maisons de quartier, structure accueillant des publics en situation de handicap, EPHAD, ...) pour, à travers les soins au cheval, prendre conscience de soi et cultiver et faciliter le lien à la nature.

**Julie DANIEL (26 ans – Petit-Quevilly) : 5 500€ de la Métropole Rouen Normandie dont 500€ pour la prime complémentaire QPV**

>**Création d'entreprise « Accompagnement d'ateliers éco-responsable »** : propose aux structures accueillant du public (maisons de retraite, accueils de loisirs, prisons ...) ainsi qu'aux collectivités du territoire métropolitain, un accompagnement à la mise en place de projets éco-responsables autour du jardinage, du compostage, de la cuisine, et du recyclage.

**Guillaume VIGER (29 ans – Saint Aubin Épinay) : 5 500€ de la Métropole Rouen Normandie dont 500€ pour la prime complémentaire QPV**

>**Association « Des camps sur la comète : colonie de vacances, séjours familiaux et classes de découverte localement et en plein air »** : organisation de colonies de vacances, de classes de découverte et de séjours familiaux (en bivouac) sur le territoire de la Métropole pour un public hétérogène afin d'agir sur la mixité sociale et casser les stéréotypes tout en menant une action d'éducation à l'environnement.

**Justine GROULT (30 ans – Rouen) : 5 000€ de la Métropole Rouen Normandie**

>**Création d'activité : « Uztassap - Friperie (ré)créative »** : cette friperie propose trois modes de consommation responsable à travers : une sélection soignée de vêtements de seconde main, des créations artisanales réalisées sur place et des ateliers « couture-durable » à thèmes.

**Maxime AVART (28 ans – Duclair) : 4 000€ de la Métropole Rouen Normandie**

>**Création d'activité : « Imaginer Ma Ville »** : propose une plateforme d'urbanisme participatif permettant de concevoir en 3 dimensions, sur ordinateur et smartphone, les évolutions du territoire d'une ville.



## Dossier de presse Métropole Rouen Normandie

*Simon KAPOIAN FAVEL (24 ans – Rouen) : 4 000€ de la Métropole Rouen Normandie*

>**Création d'entreprise** : « **Watt Ebike** » : projet de boutique de conception et montage de vélos électriques sur-mesure, qui assure l'assemblage, la vente et le service après-vente dont l'entretien.

*Pierre PAILLEREAU (25 ans – Rouen) : 4 000€ de la Métropole Rouen Normandie*

>**Création d'entreprise** : « **Citizens** » : offre aux entreprises une solution clé-en-main au service de leur politique de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et des Ressources Humaines (RH) en proposant une plateforme d'engagement bénévole pour l'ensemble de leurs collaborateurs.

*Laurianne Louz BANDIA (30 ans – Canteleu) : 3 500€ de la Métropole Rouen Normandie*

>**Association** « **Projet Symphonique** » : propose un échange entre des jeunes musiciens de l'Orchestre Symphonique Kimbanguiste de Kinshasa (Congo) et le Conservatoire de Rouen dans le but de réaliser un concert symphonique ensemble à Rouen en 2021.

*Pierre LEMONNIER (26 ans – Rouen) : 3 000€ de la Métropole Rouen Normandie*

**Création d'entreprise** « **MondoPal** » : propose des services pour faciliter l'installation des étudiants lors de leur mobilité (internationale ou pas). En collaboration avec des universités et partenaires, l'entreprise a pour mission de créer des produits et services innovants, pensés exclusivement pour les étudiants.

*\* Les 16 quartiers prioritaires sont répartis sur 14 communes. Ils représentent une population de 46 710 habitants. Sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie ont été retenues les quartiers prioritaires qui se trouvent sur les communes de : Bihorel, Canteleu, Cléon, Darnétal, Elbeuf, Grand-Couronne, Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville, Oissel, Petit-Quevilly, Rouen, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen. Les 9 territoires de veille active que compte le territoire de la Métropole sont répartis sur 4 communes : Caudebec-lès-Elbeuf, Deville-lès-Rouen, Grand Quevilly et Oissel.*

### CONTACT PRESSE

**Perrine BINET**

[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05